Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Réalisation d'une maison de santé pluri-disciplinaire à Valence d'Agen

Porteur du projet : Communauté de communes des Deux Rives

Valence d'Agen

Subvention FEADER de 199 999,50€,
votée par le Comité de programmation du GAL : 05/07/2017

Ce projet de Maison de Santé Pluri-professionnelle (MSP) prend sa source suite au souhait des professionnels de santé de se réunir dans un cabinet de groupe pour faire face aux départs de médecins à la retraite.

La labellisation du projet par l'ARS est intervenue en novembre 2013.

La demande d'aide LEADER a porté sur le financement des travaux de construction de la Maison de Santé.

Ce projet s'inscrit dans **la stratégie LEADER du GAL** et correspond aux actions listées dans :
La fiche action N°3 « Soutenir et développer une offre de services de qualité, diversifiée, accessible et prenant en compte les évolutions démographiques tant en milieu rural isolé que dans les zones urbaines et périurbaines » :

3.4 - Santé et personnes âgées :

- Création ou aménagement de maisons de santé pluridisciplinaires, investissements matériels liés à l'organisation regroupée ou collective des professionnels de santé.

Plafond LEADER : 200 000 €

Plan de financement : *inscrit dans la décision attributive de l'aide LEADER (en date du 05/03/2018)*

Montant des dépenses éligibles retenues	**2 521 346,39 €**
Subvention Europe FEADER (LEADER)	**199 999,50 €**
Autres cofinanceurs :	
→ Etat (DETR, FNADT, FSIPL …)	1 228 006,72 €
→ Région Occitanie	103 020,93 €
→ Département Tarn & Garonne	183 148,32 €
Autofinancement	807 170,92 €